

Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil de la Ville de Richelieu, tenue le 29 juin 2023, à 18h00, à la salle des assemblées du conseil au 200, boulevard Richelieu, à Richelieu, à laquelle sont présents : mesdames les conseillères Jo-Ann Quérel, Lucie Marchand et Tania Ann Blanchette et messieurs les conseillers, Luc Bélanger, Jacques Darche et Bruno Gattuso, formant quorum sous la présidence de monsieur le maire, Claude Gauthier.

Madame Roxanne Veilleux, directrice des affaires juridiques et greffière, assiste également à cette séance.

Les membres du conseil ont renoncé à l'avis de convocation, le tout conformément à l'article 325 de la *Loi sur les cités et villes* (RLRQ, c. C-19).

1. Employé numéro 10-0009 – démission de ses fonctions;
2. Nomination d'une directrice générale adjointe et d'une trésorière adjointe;
3. Période de questions;
4. Levée de l'assemblée.

23-06-191 RÉSOLUTION **1. EMPLOYÉ NUMÉRO 10-0009 – DÉMISSION DE FONCTIONS**

CONSIDÉRANT la résolution numéro 23-06-186 adoptée par le conseil municipal lors de la séance extraordinaire du 19 juin dernier;

En conséquence, il est proposé par Bruno Gattuso, appuyé par Luc Bélanger et résolu unanimement que le conseil municipal démet l'employé numéro 10-0009 de ses fonctions, et ce, dès le 30 juin 2023.

Adoptée.

23-06-192 RÉSOLUTION **2. NOMINATION D'UNE DIRECTRICE GÉNÉRALE ADJOINTE ET D'UNE TRÉSORIÈRE ADJOINTE**

Il est proposé par Jo-Ann Quérel, appuyé par Jacques Darche et résolu unanimement que le conseil municipal :

NOMME madame Roxanne Veilleux, directrice à titre de directrice générale adjointe et de trésorière adjointe;

NOMME madame Roxanne Veilleux pour agir à titre de directrice générale par intérim jusqu'à la nomination définitive au poste de directeur(rice) général(e);

AUTORISE monsieur Claude Gauthier, maire, à négocier et à signer, toute entente temporaire sur les conditions de travail relatives aux fonctions de direction générale par intérim, ainsi que tout autre document donnant plein effet à la présente résolution.

Adoptée.

3. PÉRIODE DE QUESTIONS

23-06-193 RÉSOLUTION **4. LEVÉE DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE**

Il est proposé par Luc Bélanger, appuyé par Tania Ann Blanchette et résolu unanimement que la séance extraordinaire soit levée à 18h11.

Adoptée.

CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ

Je, Geneviève Ross, directrice des finances et trésorière de la Ville de Richelieu, certifie qu'au meilleur de ma connaissance, il y a des fonds disponibles pour le paiement de tous les comptes ci-dessus décrits.

Geneviève Ross
Directrice des finances et trésorière

Claude Gauthier
Maire

Roxanne Veilleux
Directrice des affaires juridiques et
greffière

Par sa signature, le maire indique qu'il signe en même temps toutes les résolutions incluses au procès-verbal.